Professionnels de la santé: démunis face à la maladie…

Compte Test - 2013-02-11 11:06:00 - Vu sur pharmacie.ma

Comme tous les ans, la Journée Mondiale contre le cancer a eu lieu le lundi 4 février. Cette année, l'Union Internationale contre le Cancer (UICC) a mis l'accent sur les mythes autour du cette maladie. En effet, le cancer est une maladie autour de laquelle existe un grand nombre d'idées reçues. Ces idées sont parfois vraies, mais se révèlent souvent fausses et peuvent retarder le diagnostic et la prise en charge de la maladie.

Malgré les grands progrès réalisés au cours de ces dernières années au niveau du diagnostic, des thérapeutiques et de la recherche sur le cancer, l'Organisation Mondiale de la Santé(OMS), estime le nombre de décès attribués au cancer dans le monde à 7,6 millions en 2008. Et d'après les projections, cette mortalité dépassera 13,1 millions en 2030.

Au Maroc, où 30 000 à 40 000 nouveaux cas de cancer sont recensés chaque année, d'énormes avancées ont été réalisées grâce au Plan National de Prévention et de Contrôle du Cancer. Ce plan, qui résulte d'un partenariat entre l'Association Lalla Selma de Lutte Contre le Cancer et le ministère de la santé, se décline en 78 mesures rationnelles, adaptées aux ressources du pays. Il préconise de nouvelles approches de prévention, de dépistage, de traitement et d'accompagnement social. Avec ce Plan, entré en phase d'application en 2010, le Maroc a franchi un seuil déterminant dans la lutte contre le cancer.

Les efforts entrepris par les deux derniers gouvernements pour favoriser l'accès aux soins, permettent aujourd'hui la prise en charge d'un grand nombre de malades atteints de cancer. Grâce à l'AMO, dont bénéficie aujourd'hui 37% de la population marocaine, et au RAMED qui concerne 8.5 millions de personnes, les patients peuvent se faire soigner correctement et gratuitement dans les établissements publics.

Néanmoins, un pan entier de la population demeure sans couverture médicale. Et comble de l'ironie, les professionnels de la santé exerçant dans le secteur privé, notamment les pharmaciens d'officine, font partie de ces laissés pour compte. Alors qu'ils risque de payer le prix fort de la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) en subissant une série de baisses des prix des médicaments et donc de leur revenu, ces professionnels de la santé sont exclus du droit à l'accès aux soins puisqu'ils ne bénéficient d'aucune couverture sanitaire.

En cas de maladie lourde, les pharmaciens d'officine subissent une double peine. Le choc d'avoir la maladie d'un coté, et l'impossibilité d'accéder aux traitements coûteux, de l'autre. Ils se retrouvent, souvent, face à au choix cornélien suivant: entamer un traitement incertain et mettre l'avenir de leurs enfants en danger? Ou abdiquer afin de laisser à leur progéniture de quoi faire face aux aléas de la vie ? Et il n'est pas rare que des pharmaciens se soient retrouvés acculés à vendre leur pharmacie et tous leurs biens, pour pouvoir payer leurs traitements ou ceux d'un des membres de leur famille.

Aujourd'hui, cette situation ne peut plus durer. Les pharmaciens d'officine doivent bénéficier, à l'instar de leurs concitoyens, d'une couverture maladie qui les prend en charge, ne serait ce qu'en cas de maladies lourdes.

Notre ministre de tutelle, en homme de terrain et de dialogue, doit rétablir cette injustice. Car, la première mission de toute politique de santé, qui se veut juste, c'est d'offrir à tous les citoyens malades le triste privilège de mener l'âpre bataille contre leur maladie sans se soucier des questions d'argent.

Lire le reste de Pharmanews: lien